



Syndicat National des
Cadres A

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : www.cgc-dgfip.info / www.snc-dgfip.info

Adresses mail : cgc dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr

snc cgdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr



Syndicat National
des Contrôleurs

Audioconférence du 25 mars avec le DG

En préambule le DG a indiqué que les mises en œuvres PCA « s'harmonisaient petit à petit » entre les différentes directions. Il a également brièvement évoqué la suite des réformes Nouveau Réseau de Proximité en indiquant que tout était suspendu, y compris les fusions de SPF en cours. « *on en reparlerai* » à la sortie de la crise, mais qu' « *il ne va pas se passer grand chose* » dans les réorganisations territoriales cette année même si le contrat prévu avant la pandémie venait d'être signé.

Le DG approuve les demandes de réduction des présences dans les services. Il admet que les statistiques globales masquent des disparités notables entre les services (notamment SIP et SIE au coeur du PCA donc très mobilisés). On disposera peut-être d'éléments affinés ventilés par type de services. Il y a une préoccupation pour les prochaines échéances des SIE, ayant été « *paré au plus pressé* » au mois de mars, action des services saluée par l'administration.

● Publicité foncière et enregistrement :

Il se confirme que sous la pression des notaires, la DG est obligée de réviser sa politique en la matière. Les SPF et les SDE doivent continuer de fonctionner, mais avec une présence vraiment minimale, afin notamment de faire droit à des demandes particulières sur des enregistrements d'actes des entreprises ou bien en matière de contrat d'assurance vie dans le cadre de successions.

● La campagne IR :

Le DG confirme de commencer par l'internet et les services à distance. L'envoi des « mass mail » prévu en ouverture de campagne dès le 25 mars n'ont pas été adressés et ne partiront qu'à partir de la semaine prochaine. On reste dans une phase préparatoire pour les services DGFIP.

L'administration insiste sur la nécessité de pouvoir fixer une échéance déclarative courant juillet afin « *d'effectuer la rentrée correctement* » (campagne des avis).

● Questions RH : congés ; concours ; mutation ; évaluations

Intervention de M. Tanguy, chef du service des Ressources Humaines, sur ces différents sujets.

Les congés : la DGFIP est dans l'attente de décisions ministérielle et ne souhaite pas s'étendre avant.

Nota CGC : une audio conférence avec le ministre est prévue vendredi 27/03 après-midi. Des échos persistants indiquent que le secteur public sera mis à contribution sur un « *piéd d'égalité* » avec le secteur privé en matière de congés (possibilité pour l'employeur d'imposer jusqu'à une semaine de congé aux salariés en confinement). **A SUIVRE...**

Concours et recrutements : pour l'instant gelés, leur reprise fait partie des préoccupations.

Les mouvements de mutation et d'affectation (dont 1ères affectations) : c'est la priorité actuelle, d'autant plus en cette année cruciale de généralisation de la départementalisation des affectations.

Les évaluations : sujet également jugé prioritaire, il fera l'objet d'une harmonisation ministérielle. En tout état de cause, les échéances sont reportées pour les étapes non accomplies ou les points de validation non encore intervenus.

- **Autres points abordés :**

=> **Arrêté comptable journalier** : des demandes sont formulées pour permettre la possibilité d'un arrêté hebdomadaire afin de ne pas obliger les agents à se déplacer quotidiennement sur place.

=> **Budgets communaux** : l'administration confirme que la date limite du vote des budgets communaux est reportée au 31 juillet au lieu du 31 mars, de même que pour les arrêtés comptables.

=> **Gestion des retours de quatorzaine** : il est demandé que les agents réputés guéris de même que les agents qui ont été en contact fassent l'objet de tests de dépistage afin de sécuriser les intéressés ainsi que leurs collègues en environnement professionnel.

- **Interventions de la CGC :**

- **Le sort des trésoreries hospitalières** : attention particulière à accorder à ces collègues en « toute 1ère ligne ». Nécessité de mise à disposition de moyens de prévention prioritaire et question toujours posée de la nécessité de maintenir ouvert ces services.

- **La situation sanitaire de la DRFiP 75** : s'agissant d'une direction très importante, avec des effectifs confrontés aux risques de contamination dans les transports collectifs, au vu de l'évolution du CODID 19 en IDF, la CGC considère que la situation sanitaire est préoccupante. Elle doit faire l'objet d'un suivi tout particulier sur le présentiel réellement nécessaire, la bonne dimension des équipes constituées dans le cadre du PCA et vérifier que les moyens logistiques pour faire barrière au virus sont effectifs sur tous les sites..

- **Le traitement des congés envisagés** : si l'administration entre dans cette voie de contribution solidaire aux efforts de la nation, la CGC propose de réfléchir sur la distinction entre les agents travaillant en présentiel (PCA) et ceux empêchés plutôt que d'envisager l'application d'une mesure globale.

- **Les mouvements de mutation** – le mouvement C2/C3 à venir : la CGC a rappelé sa proposition de renoncer aux nominations au choix et de rétablir les règles de gestion « *ante* ».

Le service RH de la DG a précisé qu'une réponse serait apportée la semaine prochaine.

Prochaine audio-conférence DGFIP le jeudi 26 mars après-midi.

Audio conférence avec le Ministre vendredi 27 mars après-midi.